

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

Op de ledige
De prinses adje
de huyge de
Angene de

20 October 1568.

Copy

Qui de hi comparum in ten d'alle
am le linge in d'inge.

Monsieur Je vous tiens mémoratif du contenu de ma dernière
 lettre envoyée par un messager de la ville de Tongue estant
 bien esbayé que n'ay eue aucune réponse sur l'occasion parquoy
 ay bien voulu faire signer ceste rétractation aussy copie de ma
 précédente pour vous offrir toute excuse d'ignorance de ma
 sentence et dernière résolution avant qu'entreprendre chose
 qui pourroit tendre a grand préjudice et préjudice de vous et de
 vos Esprits pour danger au grand tort et outrage de moy
 et des miens ont esté de vous / Et pour estre assuré
 que avant cinq ou quatre heures de l'effort que me sur
 d'intention de laisser passer la chose ainsi, si avant que
 me vous l'ingez a la raison d'un protestation que sur
 contrainct de la faire pour ma réputation / Et q' en tout je
 mentiens de vous endommager la noblesse ny ces biens de ce
 pais, si ce n'est ce qui vous pourroit tourter et ruyner de
 vos Esprits, car ruyner qui me ont donné l'occasion parquoy
 en cas que desuz eulx euz, me pourriez incontinent mander
 vos résolutions, car autrement pourriez estre assuré que sur
 de passer outre ces choses contentes, Qui sera tendre ou
 pourriez de vous Monsieur amour en la Parthe garde / De moy
 camp a Burzeoy le 27. jour d'Octobre 1568. Gouberneur
 de Brabant Guillaume de Nassau Et au d' M. de
 Mons L'Electeur de Saxe.